


5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Duez Denis ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le cours vise à offrir une cartographie détaillée des différentes catégories d'acteurs collectifs intervenant dans le système politique de l'Union européenne, ainsi que des principales configurations d'interactions qui les unissent. Au terme du cours, les étudiants seront en mesure de comprendre les dynamiques politiques propres à ce système et de retracer les étapes du processus décisionnel européen. Ils auront en outre été initiés aux enjeux de la légitimité composite (technocratique, diplomatique et démocratique) propre au système politique européen.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Examen écrit.</p> <p>L'examen vise à vérifier la bonne maîtrise par l'étudiant des notions et concepts étudiés au cours. Les questions sont principalement des questions de réflexion supposant une très bonne connaissance et compréhension de la matière. L'étudiant pourrait, par exemple, être conduit à commenter un article ou un texte d'actualité en mobilisant de façon adéquate et argumentée des concepts, théories ou typologies présentées au cours.</p> <p>L'examen couvre toute la matière du cours : contenu des séances, lectures obligatoires et événements auxquels la participation aura été imposée. Une ou plusieurs questions de l'examen porte(nt) sur les activités d'apprentissages (+/- 25% de la note finale).</p> <p>L'utilisation des intelligences artificielles lors des épreuves d'évaluation de ce cours est balisée par les règles mentionnées dans le Règlement général des études et des examens disponible sur le site de l'université. Sauf consignes contraires explicites du titulaire du cours, l'usage de l'IA est interdite dans le cadre des épreuves d'évaluation.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Descriptif du cours magistral :</p> <p>Le cours magistral suit la structure générale mentionnée ci-dessus. Le cours consiste en un exposé des travaux théoriques et empiriques (juridiques, politologiques et sociopolitiques) sur chacun des thèmes abordés. Lors des séances, l'exposé s'appuie sur des présentations de type PowerPoint reprenant la structure de chacun des exposés, les illustrations (tableaux/graphiques) et les liens vers les supports multimédia présentés (vidéos, sites web, etc.). Les diapositives sont accessibles sur Moodle.</p> <p>Descriptif des activités impliquantes :Les activités impliquantes se déclinent selon deux dispositifs distincts.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un portefeuille de lectures est associé à un plan détaillé des séances. A chaque séance du cours est associée une liste de lectures. Parmi ces dernières, une ou deux lectures est/sont obligatoires. Les lectures complémentaires sont facultatives et permettent aux étudiants d'approfondir la matière. Les lectures obligatoires sont mises en ligne sur Moodle. Les lectures facultatives peuvent être retrouvées (au format papier ou électronique) via la bibliothèque. En cours de quadrimestre, les étudiants pourront, le cas échéant, être invités à répondre à des questionnaires de type "choix multiple" disponibles sur Moodle. 2. Les étudiants peuvent être invités à participer à un ou deux événements (conférences, séminaires, débats) en lien avec le cours. Ces événements pourront être proposés soit parmi les activités organisées à Saint-Louis, soit parmi les nombreuses activités organisées à Bruxelles dans le domaine des affaires européennes (voir plan des séances).
Contenu	<p>Le cours propose une cartographie complète du système politique européen. Cette cartographie couvre d'une part les institutions et organes du système politique de l'Union européenne tels que définis dans les traités européens. Elle inclut d'autre part les acteurs non institutionnels (partis politiques, groupes d'intérêt, think tanks, société civile organisée, etc.). Ces acteurs sont étudiés dans une perspective politologique complétant l'approche juridique du cours de droit institutionnel européen. L'accent est plus particulièrement mis sur les enjeux suivants : nature de la légitimité du système politique européen, construction du consensus dans les processus décisionnels, structure et évolution des rapports de pouvoir.</p> <p>Le cours entend notamment attirer l'attention des étudiant.e.s sur le risque du mimétisme institutionnel qui consiste à analyser le système politique européen au départ de catégories et de préconceptions issues des études des systèmes politiques nationaux.</p> <p>Le cours se structure comme suit. Une Introduction générale revient sur les notions d' « acteur » et de « système politique » et sur les enjeux d'une étude politologique du système politique européen. Une première partie examine ensuite les acteurs du « carré institutionnel » : Commission européenne, Conseil des ministres, Parlement</p>

	européen et Conseil européen. La deuxième partie développe les autres institutions et organes de l'Union : Cour de Justice, Cour des comptes, Médiateur européen, Comité économique et social, Comité des Régions, Banque centrale européenne et agences communautaires. Enfin, la troisième partie traite des acteurs non institutionnels : définition et typologie des groupes d'intérêts, modalités de l'intervention des groupes d'intérêt dans le système politique européen, l'opinion publique comme acteur du système.
Bibliographie	Le portefeuille de lectures est disponible sur Moodle.
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire	HISB1BA	5	BESPO1162	
Bachelier en droit	DROB1BA	5	BDROI1124	
Bachelier en droit français-néerlandais (et français-néerlandais-anglais)	DRNB1BA	5	EMHUB1120	
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5	BESPO1162	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5	BESPO1165	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	COTB1BA	5		
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5	BESPO1162	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5	BESPO1165	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	SOTB1BA	5		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5	BESPO1162	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5	BESPO1165	
Bachelier en traduction et interprétation [Filière en communication interculturelle]	TIMB1BA	5		
Bachelier en droit (français-néerlandais-anglais / Droit-Rechten-Laws)	DREB1BA	5		